



Voies navigables de France

## **Obstacles à la navigation (renflouement d'un bateau échoué en aval de l'écluse de Fresnes)**

**ESCAUT GRAND GABARIT****ECLUSE DE FRESNES SUR ESCAUT / MORTAGNE DU NORD**

<b>AVIS A LA BATELLERIE</b> <b>N° FR/2011/05015</b>
--

Pris en application :  
ART. 1.22 du RGP

**Un arrêt de navigation** (de l'écluse de Fresnes au pont de Mortagne du Nord)**▪ du samedi 19 novembre 2011 à 09:00 au dimanche 20 novembre 2011 à 09:00 [tous les usagers]**

- Escaut canalisé entre les PK 31.165 (écluse de Fresnes sur Escaut) et PK 44.080 (pont de Mortagne du Nord) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Subdivision de Valenciennes-Saint-Amand, 22 chemin du halage, 59321,  
VALENCIENNES.

Tél : 03 27 32 22 80. Fax : 03 27 32 22 98.

**Une interdiction de stationner** (en aval de l'écluse de Fresnes)**▪ du samedi 19 novembre 2011 à 09:00 au dimanche 20 novembre 2011 à 09:00 [tous les usagers]**

- Escaut canalisé entre les PK 31.165 (écluse de Fresnes sur Escaut) et PK 32.059 (pont des Masys) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Subdivision de Valenciennes-Saint-Amand, 22 chemin du halage, 59321,  
VALENCIENNES.

Tél : 03 27 32 22 80. Fax : 03 27 32 22 98.

**Commentaire :**

Dans le cadre du renflouement du bateau "Bernic" (échoué en aval de l'écluse de Fresnes sur Escaut) la navigation sera interrompue entre l'écluse de Fresnes sur Escaut et le pont de Mortagne du Nord du 19/11/2011 à 9h00 jusqu'au 20/11/11 à 9h00.

Cette intervention nécessitant des matériels flottants conséquents équipés de treuils avec des câbles tendus sur toute la largeur de la voie, le stationnement sur les ducs d'albes sera interdit en aval de l'écluse et ne sera possible (pour le bateaux montants) qu'au port de Mortagne du Nord ("un agent sera sur place et joignable sur le canal 10 pour informer les usagers et tenir la mise en tour").

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont priés de respecter la signalisation mise en place ainsi que les consignes données par les agents du Service Navigation.

Subdivision de Valenciennes-Saint-Amand



le Chef de Service, PO l'Ingénieur  
d'Arrondissement

**Signé**

Catherine FOCRET

Date limite d'affichage :  
lundi 21 novembre 2011